

Cinq des neuf secteurs concernés ont déjà désigné □ leurs représentants. Les choix des autres secteurs sont encore attendus pour avancer sur ce point qui fait perdre un temps précieux au président provisoire qui n'en dispose pourtant pas de beaucoup.

Selon la mambo Euvonie Auguste, Jean Richard Joseph est désigné par les vodouisants et Kenson Polynice, par les paysans. Une de ces personnalités devra être choisie par Jocelerme Privert pour siéger au prochain Conseil électoral provisoire.

Les citoyens, Jean Léopold Berlangier, Frinel Joseph et Carlos Hercule, devront représenter, respectivement, la presse, la Fédération protestante d'Haïti (FPH) et la conférence épiscopale d'Haïti (CEH), au sein du CEP.

Le secteur patronal a opté pour Jacques Bernard et Marie Hérolle Michel pour les représenter. Le sixième choix est celui du professeur Lucien Jean Bernard, qui est invité à représenter les universitaires. Le choix a été fait par la Conférence des recteurs, des présidents d'Université d'Haïti (CORPUHA).

Le vice-recteur à la recherche de l'UEH, Fritz Deshommes, n'a pas entériné ce choix, qui selon lui revient de droit à l'UEH en vertu de l'article 289 de la constitution.

Chez le secteur des droits humains, le processus est encore en cours, a affirmé le coordonnateur général de la PODH, Joseph Maxime Rony. c'est également le cas, chez les femmes.